MISE A JOUR 2014

FONDATION TELECOM

# GUIDE LEGS, DONATION, ASSURANCE-VIE

**Transmettre** à votre école pour **construire** notre futur numérique

## FONDATION TÉLÉCOM

LA FONDATION DES ÉCOLES TÉLÉCOM DE L'INSTITUT MINES-TÉLÉCOM POUR LA FORMATION, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA PROSPECTIVE

# CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE VOTRE ÉCOLE ET DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Les technologies numériques et leurs usages transforment notre société à un rythme qui s'accélère.

L'Institut Mines-Télécom, acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche en France accompagne cette transition numérique qui façonne notre futur commun. Il forme dans ses écoles Télécom les ingénieurs et managers qui participeront à la création de la société de la connaissance. Il conduit, dans ses laboratoires, la recherche scientifique de pointe qui permettra de créer les réseaux et services du futur. Il participe à la création de start-up en soutenant l'innovation et l'entrepreneuriat et contribue ainsi à la croissance de nos entreprises.

La Fondation Télécom reconnue d'utilité publique soutient l'écosystème créé dans la dynamique des activités de l'Institut, en apportant une contribution originale et significative à cette chaîne de création de valeur – formation, recherche, innovation et prospective – dans le cadre de projets et programmes ambitieux et innovants mis en œuvre dans les écoles Télécom.

A travers l'engagement de tous ses partenaires entreprises et donateurs particuliers, fédérés dans une communauté mobilisée autour des grands défis technologiques et sociétaux du numérique, la Fondation Télécom est un puissant et indispensable levier de développement pour nos écoles et leur apporte les ressources et moyens nécessaires à la poursuite de leurs missions pour la construction du meilleur des futurs numériques.
Nous vous invitons à découvrir dans ce guide comment transmettre, via un legs ou une donation, pour participer avec nous à la formation des prochaines générations et à la recherche d'excellence dans nos domaines d'expertise pour faire émerger les innovations de demain.

**Jean-Claude Jeanneret**
Directeur Général de l'Institut Mines-Télécom

**Guy Roussel**
Président de la Fondation Télécom

# QUELQUES GRANDES DATES DE L'ÉPOPÉE RÉCENTE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

- ✔ 1956 : Pose du 1er câble sous-marin téléphonique TAT (le 1er câble télégraphique date de 1858)
- ✔ **1962 : 1re émission de télévision en direct entre Andover (États-Unis) et Pleumeur Bodou (France) grâce au satellite Telstar**

© Cité des télécoms

- ✔ 1970 : 1ers commutateurs numériques (commutation temporelle...)
- ✔ 1979 : Invention du Minitel
- ✔ 1993 : Ouverture du réseau GSM et développement du téléphone portable
- ✔ 2001 : Ouverture de l'internet Haut débit ADSL
- ✔ 2004 : Début de la WIFI, réseau local sans fil
- ✔ 2012 : Apparition de la 4G
- ✔ **2014... : Le futur numérique se construit avec vous**

# LES 5 ÉCOLES TÉLÉCOM DE L'INSTITUT MINES-TÉLÉCOM AUJOURD'HUI

**Les écoles des télécommunications ont régulièrement changé de nom depuis leur création. Mais au-delà de ces dénominations successives, qui traduisent les évolutions d'un secteur en pleine mutation, perdure une même volonté : avoir des écoles capables de doter notre pays d'ingénieurs et managers télécom de très haute valeur.**

## Télécom ParisTech

*(ex ENST puis Télécom Paris)*

École historique des télécommunications créée en 1878, Télécom ParisTech fait partie du top 5 des plus prestigieuses écoles d'ingénieurs françaises.

**Elle compte :**

- ✔ 1 400 étudiants
- ✔ Plus de 200 enseignants chercheurs...
- ✔ ... Et plus de 13 000 alumni.

**Pour en savoir plus :**
www.telecom-paristech.fr

## Télécom Bretagne

*(ex ENST Bretagne)*

Créée en 1977, Télécom Bretagne est à la fois une grande école généraliste et un centre de recherche international en sciences et techniques de l'information.

**Elle compte :**

- ✔ 1 170 étudiants
- ✔ Plus de 160 enseignants chercheurs ...
- ✔ Et 5 900 alumni.

**Pour en savoir plus :**
www.telecom-bretagne.eu

## Télécom SudParis

*(ex INT puis Télécom INT)*

Fondée en 1979, Télécom SudParis se classe dans le top 20 des meilleures écoles d'ingénieurs françaises.

**Elle compte :**

- ✔ 1 000 étudiants
- ✔ Plus de 100 enseignants chercheurs...
- ✔ ... Et plus de 2 600 alumni.

**Pour en savoir plus :**
www.telecom-sudparis.eu

## Télécom École de Management

*(ex INT puis INT Management)*

Également créée en 1979, Télécom Ecole de Management est la seule école qui forme au management des nouvelles technologies du numérique.

**Elle compte :**

- ✔ 1 000 étudiants
- ✔ Plus de 70 enseignants chercheurs...
- ✔ ... Et plus de 3 150 alumni.

**Pour en savoir plus :**
www.telecom-em.eu

## Télécom Lille

*(ex Télécom Lille 1)*

Née en 1990, Télécom Lille est l'exemple le plus abouti d'un partenariat original entre Université et grandes écoles.

**Elle compte :**

- ✔ 680 étudiants
- ✔ Plus de 70 enseignants chercheurs...
- ✔ ... Et plus de 2 600 alumni.

**Pour en savoir plus :**
www.telecom-lille.fr

**L'Institut Mines-Télécom** est un établissement public dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les domaines de l'ingénierie et du numérique.

**Pour en savoir plus : www.mines-telecom.fr**

**La Fondation Télécom** a été créée pour permettre aux entreprises comme aux particuliers d'accompagner le développement des écoles Télécom de l'Institut Mines-Télécom, dans un cadre fiscal très avantageux. Pour en savoir plus : **www.fondation-telecom.org**

# ASSOCIEZ VOTRE NOM AUX GRANDES MISSIONS DE VOTRE ÉCOLE

## DÉVELOPPER DES FORMATIONS D'EXCELLENCE

**La Fondation Télécom accompagne les écoles dans le développement de formations d'excellence. Vous pouvez participer à leur rayonnement et à leur ouverture en soutenant le développement de bourses.**

### Les bourses d'excellence

Les bourses d'excellence aident certains étudiants à fort potentiel mais issus de milieux modestes à mener à bien leurs études au sein d'une grande école.

**Le témoignage de Nicolas Retière, boursier -** Télécom Bretagne, Promo 2014

*« Je ne remercierai jamais assez le mécène qui par l'intermédiaire de la Fondation Télécom, m'a permis de bénéficier d'une bourse. J'ai eu la chance de le rencontrer en 2012 lors d'un dîner de fundraising organisé par la fondation au profit des écoles Télécom. J'étais ravi de rencontrer ce diplômé qui m'a permis d'aborder ma scolarité de manière bien plus confortable. Cette bourse m'a notamment permis de partir à la Dublin City University en Erasmus, pendant ma deuxième année à Télécom Bretagne et je m'apprête à entamer sereinement ma troisième année ».*

### Les bourses d'excellence internationales

Les bourses d'excellence internationales permettent d'inciter les étudiants étrangers à fort potentiel à poursuivre leurs études en France. Ils contribuent ainsi à la réputation de l'école, à l'ouverture multiculturelle de leurs collègues français et au dynamisme des entreprises françaises.

**Le témoignage d'Alexander Gushchin, boursier -** Télécom ParisTech, Promo 2013

*« Je suis très reconnaissant envers mon mécène et j'espère un jour pouvoir aider à mon tour. En effet, l'aide financière des alumni est selon moi primordiale : il y a d'excellents profils issus des pays émergents mais qui n'ont pas les moyens de venir étudier en France.*
*La bourse dont j'ai bénéficié a été un vrai soulagement. Aujourd'hui, je songe à créer une start-up en France qui j'espère, un jour, embauchera des diplômés de mon école ! »*

### Bourses financées en 2013 :

- ✔ **Plus de 160 000 €** collectés auprès des donateurs ont été affectés aux bourses et en soutien aux incubateurs des écoles.
- ✔ **110 000 €** collectés auprès des grands mécènes ont permis le financement de 16 bourses d'excellence.
- ✔ **Environ 70 000 €** collectés aux dîners de fundraising 2012 et 2013 ont permis le financement de plus d'une trentaine de bourses d'excellence.

# PARTICIPEZ À UNE RECHERCHE DE POINTE

**L'Institut Mines-Télécom et ses écoles ont l'ambition d'être un leader mondial de la recherche dans le domaine des STIC. Vous pouvez aider votre école à développer des projets ambitieux, qui bénéficieront à sa réputation, à ses étudiants et au développement économique de notre pays.**

## Le programme « Futur et Ruptures »

La Fondation Télécom soutient l'activité de recherche de l'Institut Mines-Télécom dans le champ du numérique : réseaux et médias du futur, objets communicants, TIC et Santé, sécurité... Dans le cadre de ce programme, une cinquantaine de thèses et de projets post-doctorats sont ainsi co-financés chaque année dans le cadre du programme Futur et Ruptures, par la Fondation pour tester les nouvelles approches scientifiques.

## Les chaires d'enseignement et de recherche

Les chaires d'enseignement et de recherche soutenues par la Fondation Télécom permettent de développer, avec les mécènes partenaires, une dynamique de recherche et de formation centrée sur l'innovation. On trouve parmi celles-ci les chaires « Réseaux sociaux : création de valeur économique et sociale », « Valeurs et politiques des données personnelles » ou encore « Machine learning for Big Data » ou « modélisation des imaginaires ».

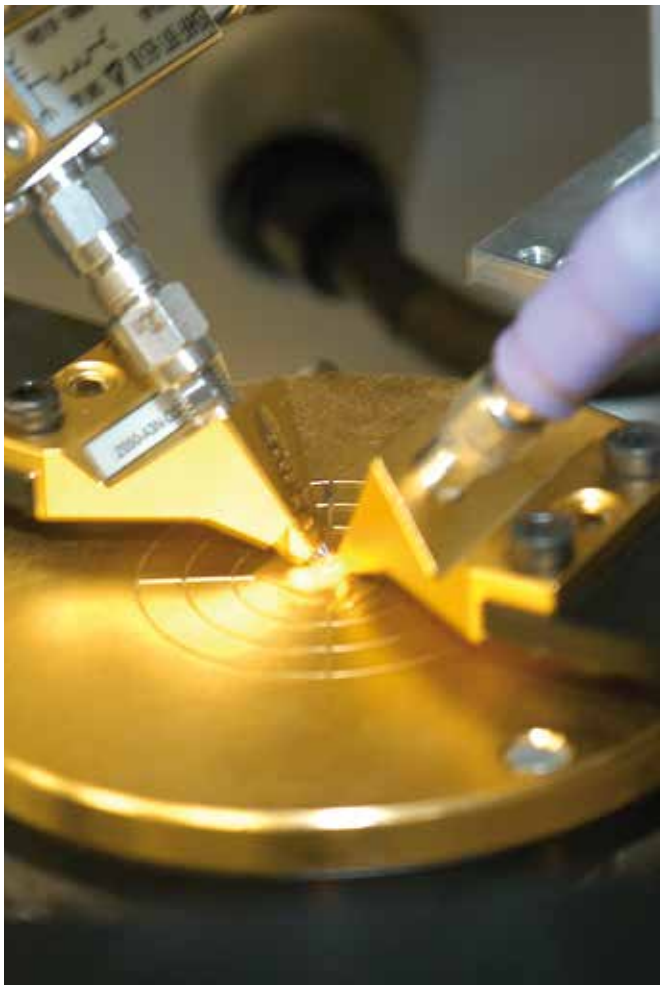

**Quelques prix scientifiques obtenus en 2012-2013 :**

• Jean-François Cardoso, directeur de recherche CNRS à Télécom ParisTech, **reçoit le prix thématique Paul Doistau-Emile Blutet en Sciences de l'Univers de l'Académie des Sciences,** remis en octobre 2013.

• Marius Preda, enseignant-chercheur dans le département ARTEMIS de Télécom SudParis, a obtenu un **"ISO Certificate of Appreciation"** global en reconnaissance de la qualité de ses travaux sur **6 standards MPEG.**

• Thomas Bonald, enseignant-chercheur au département Informatique et Réseaux de Télécom ParisTech, est lauréat de la **médaille Blondel** qui lui a été remise le 9 décembre 2013 pour ses travaux sur la conception d'algorithmes pour les réseaux de communication et sur l'évaluation de leurs performances.

• Carmelo Velardo et Jean-Luc Dugelay, enseignants-chercheurs à Eurécom, ont reçu un **Best Student Research Demonstration Award** pour leur démonstration "Real Time Extraction of Body Soft Biometric for Telemedicine" lors de GTTI Thematic Meeting on Multimedia Signal Processing 2012.

**Favorisez l'innovation et le développement économique... :** *lire au dos >*

# FAVORISEZ L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

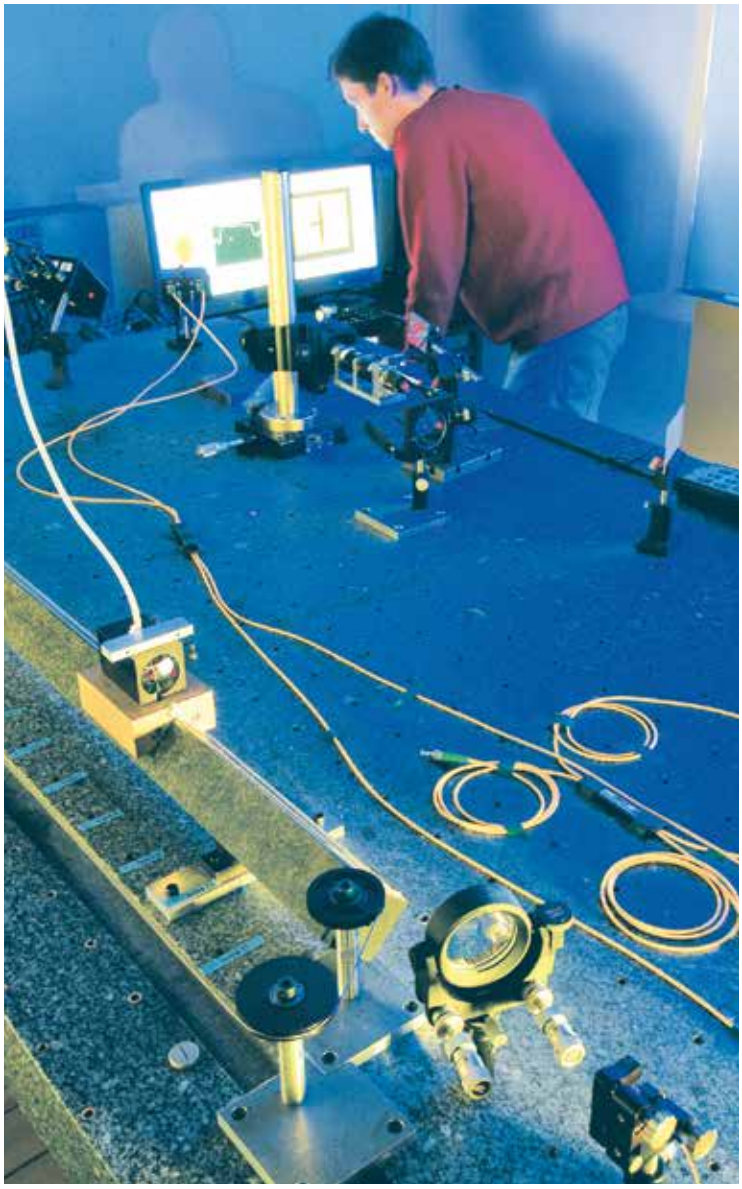

**La Fondation Télécom et les écoles encouragent la création de start-up, en favorisant la formation entrepreneuriale des étudiants et en soutenant l'incubation. Vous pouvez promouvoir la création d'entreprises innovantes en soutenant l'incubateur de votre école.**

## Les incubateurs

Les incubateurs favorisent dans chaque école l'émergence de start-up dans le domaine du numérique. Ils mettent à la disposition des étudiants, des diplômés ou chercheurs sélectionnés, une expertise, des locaux et un financement, afin de les aider à passer d'une idée innovante à une entreprise viable et à fort potentiel.

**Quelques exemples de réussites de start-up incubées dans les écoles Télécom de l'Institut Mines-Télécom :**

- *Netvibes : plateforme tout-en-un de dashboard intelligence, a levé 12 millions d'euros en 2006 et s'est fait racheter par Dassault Systemes en 2012 pour 20 millions d'euros.*
- *Plugnsurf : a développé un boîtier capable de repérer et de se connecter au meilleur réseau disponible, a été racheté en 2012 par NETGEM.*

# LA FONDATION TÉLÉCOM ET VOUS

**Reconnue d'utilité publique depuis 2012, la Fondation Télécom vous offre l'opportunité d'associer votre nom à l'avenir de votre école et de la société numérique, dans un cadre fiscal très avantageux.**

## Vous pouvez promouvoir la formation, la recherche, l'innovation et la prospective au sein de votre école par :

- ✔ **Un legs** pour associer durablement votre nom à notre avenir numérique *(lire ci-contre).*
- ✔ **Une donation** pour participer dès à présent à la construction de notre futur numérique *(lire en page 9).*
- ✔ **L'assurance-vie** pour bâtir un capital tourné vers l'innovation numérique *(lire en page 10).*

# LE LEGS POUR ASSOCIER DURABLEMENT VOTRE NOM À NOTRE AVENIR NUMÉRIQUE

**Par acte testamentaire, vous pouvez organiser votre succession, et affecter ainsi certains de vos biens à la construction de notre futur numérique au sein de votre école.**

## Choisissez un type de legs

**Legs universel :** vous léguez la totalité de votre patrimoine, à condition de ne pas avoir d'héritier réservataire

> *« Je lègue l'ensemble de mon patrimoine à la Fondation Télécom »*

**Legs à titre universel :** vous léguez une fraction de votre patrimoine ou une catégorie de biens indiquée dans votre testament.

> *« Je lègue ( ex : tout mon portefeuille d'actions ) à la Fondation Télécom »*

**Legs à titre particulier :** vous léguez un ou plusieurs biens que vous désignez.

> *« Je lègue ( ex : mon appartement situé à XXXXXXXXX ) à la Fondation Télécom »*

## Tenez compte de la part de vos éventuels héritiers réservataires

La loi réserve à vos éventuels héritiers réservataires (enfant(s) et/ou conjoint) une part comprise entre ¼ ou ¾ de la valeur de votre patrimoine. Le reste constitue votre quotité disponible, que vous pouvez transmettre à la Fondation Télécom. Si vous n'avez pas d'héritier réservataire, vous pouvez disposer de tout votre patrimoine.

© Yuri Arcurs - Fotolia.com

## VOTRE LEGS EXONÉRÉ DE DROITS DE SUCCESSION

**La Fondation Télécom** est reconnue d'utilité publique. Les biens que vous lui léguez sont intégralement exonérés de droits de succession. Ils contribueront pleinement à la réalisation de programme en formation, recherche, innovation et prospective pour construire notre futur numérique. Vous avez la possibilité d'affecter vos legs au développement de votre école mais aussi à des projets précis tels que des bourses d'excellence, des chaires d'enseignement et de recherche ou un grand projet transformant soutenu par la Fondation Télécom.

**Rédigez votre testament :** *lire au dos >*

# RÉDIGEZ UN TESTAMENT POUR PRÉCISER VOS VOLONTÉS

## Déterminez la forme de votre testament

© Japolia - Fotolia.com

### Testament olographe

Vous rédigez votre testament de façon manuscrite, en précisant votre état civil, le nom et l'adresse du/des bénéficiaire(s), le ou les biens que vous léguez, avant de dater et de signer.

### Testament authentique

Vous dictez votre testament devant un notaire en présence de deux témoins, ou devant deux notaires.

**Exemple de testament avec legs à titre particulier :**

*« Je soussigné /Nom, /Prénoms, demeurant à /adresse, né(e) le /date à /lieu désigne comme légataire à titre particulier la Fondation Télécom dont le siège est situé 46 rue Barrault, 75013 Paris. Je lui lègue ma maison située à /adresse. Fait et rédigé de ma main le /date à /lieu. »*
*Signature :*

## LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS LES PLUS COURANTES

### Que puis-je vous léguer ?

Vous pouvez léguer tout type de biens à la Fondation Télécom (à condition qu'ils soient aliénables et aient une valeur) : Appartement, maison, terrain, local, objets, capital, actions, assurance-vie, brevets. Prenez soin de ne pas excéder votre quotité disponible ***(lire en page 7).***

### J'ai déjà rédigé un testament. Puis-je le modifier ?

Un legs ne prend effet qu'à votre succession. Vous pouvez donc le modifier à tout moment. Il vous suffit de rédiger un nouveau testament commençant par :

*« Ceci est mon testament qui révoque toute disposition antérieure ».*

### Comment m'assurer que mon testament sera pris en compte ?

Le plus sûr est de demander à votre notaire d'enregistrer votre testament au Fichier Central des Dispositions des Dernières Volontés. Vous aurez ainsi la certitude que vos volontés seront prises en compte lors de votre succession. Si vous rédigez un nouveau testament, pensez à le déposer au Fichier Central des Dispositions des Dernières Volontés afin d'annuler le précédent.

# LA DONATION POUR SOUTENIR DÈS À PRÉSENT LA FORMATION ET LA RECHERCHE

**La donation vous permet de transmettre un ou des biens de votre vivant, afin de participer immédiatement aux innovations numériques aux côtés de votre école.**

© Jesse Barrow - Fotolia.com

**Choisissez le type de donation**

**Donation en pleine propriété :** vous donnez l'intégralité d'un bien.

**Donation en nue-propriété :** vous donnez la nue-propriété d'un bien, en vous en réservant l'usufruit pour vous ou un proche.

**Donation temporaire d'usufruit :** vous cédez, pour une durée d'au moins 3 ans, tout ou partie des revenus d'un bien. Pendant ce temps, les revenus cédés ne sont pas imposables et vous réduisez ainsi vos impôts. La valeur en pleine propriété sort de l'assiette fiscale.

**Tenez compte de la part de vos éventuels héritiers réservataires** ***(lire en page 7).***

## VOTRE DONATION EXONÉRÉE DE DROITS DE MUTATION

La Fondation Télécom est reconnue d'utilité publique. Les biens que vous lui donnez sont intégralement exonérés de droits de mutation. Ils contribueront de votre vivant à la réalisation de programmes en formation, recherche, innovation et prospective dans le domaine du numérique.

## LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS LES PLUS COURANTES

**Que puis-je vous transmettre par donation ?**

Vous pouvez donner à la Fondation Télécom tout type de biens immobiliers ou mobiliers ***(lire en page 8).***

**Est-ce que je peux vous donner mon appartement tout en continuant à l'occuper ?**

Cela n'est possible que si les frais et les charges liés à la propriété restent à la charge de l'usufruitier.

# L'ASSURANCE-VIE POUR BÂTIR UN CAPITAL TOURNÉ VERS LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ÉCOLE

**L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui permet de vous constituer un capital, en désignant comme bénéficiaire la Fondation Télécom.**

## Choisissez le type de contrat

Lors de votre rendez-vous avec votre assureur ou votre banquier, vous déterminez :

- ✔ Le montant de votre apport
- ✔ Le montant et la régularité de vos éventuels versements périodiques
- ✔ Le ou les support(s) financier(s) : il existe une grande variété de fonds plus ou moins prudents ou dynamiques

## Désignez un ou des bénéficiaires

L'assurance-vie vous permet de désigner un bénéficiaire comme la Fondation Télécom. Le capital lui reviendra, selon la formule choisie :

- ✔ Si vous décédez avant la fin du contrat (assurance-vie en cas de décès)
- ✔ Au terme de votre contrat (assurance-vie en cas de vie)
- ✔ Dans les deux cas (assurance-vie mixte)

Si vous ne désignez aucun bénéficiaire, votre assurance-vie sera intégrée dans votre succession.

### VOTRE ASSURANCE-VIE EXONÉRÉE DE TOUT IMPÔT

**La Fondation Télécom** est reconnue d'utilité publique. Les biens que vous lui transmettez par une assurance-vie sont exonérés de tout impôt. Ils seront intégralement consacrés à la réalisation de programmes en formation, recherche, innovation et prospective pour construire notre futur numérique.

## LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS LES PLUS COURANTES

**J'ai déjà nommé un bénéficiaire pour mon assurance-vie. Puis-je le modifier ?**
Vous pouvez à tout moment modifier votre contrat, en rajoutant la Fondation Télécom et en précisant la part qui revient à chaque bénéficiaire, ou en remplaçant le précédent bénéficiaire.

**Comment être certain que mon assurance-vie vous sera transmise à ma succession ?**
Les assurances et les banques sont désormais tenues de rechercher le(s) bénéficiaire(s) en cas de décès du souscripteur. Pour plus de sûreté, mieux vaut faire une liste des contrats d'assurances-vie et des bénéficiaires et l'annexer ou l'inclure dans votre testament.

## NOS GARANTIES POUR VOTRE CONFIANCE

**L'Institut Mines-Télécom,** une institution qui inscrit son action dans le temps en capitalisant sur **son expertise de plus de 130 ans** dans les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) grâce à sa première école Télécom ParisTech créée en 1878 à l'époque du télégraphe.

L'Institut Mines-Télécom est un établisement public dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les domaines de l'ingénierie et du numérique. Ses écoles, classées parmi les toutes premières grandes écoles en France, sont également reconnues au niveau international pour leur excellence.

**La gouvernance** de la Fondation Télécom est assurée par un conseil d'administration regroupant des experts reconnus dans l'univers du numérique, répartis en quatre collèges :

- ✔ Le collège des fondateurs
- ✔ Le collège de l'Institut Mines-Télécom
- ✔ Le collège des personnalités qualifiées
- ✔ Le collège des amis de la Fondation

**Une gestion transparente**

Chaque donateur et testateur est régulièrement informé de l'avancée des projets en formation, recherche, innovation et prospective au sein des écoles soutenues par la Fondation Télécom.

## LA FONDATION TELECOM

### RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ EN 2013 :

- Chaires **29%**
- Recherche **18%**
- Formation, soutien aux campus **16%**
- Bourses **14%**
- Innovation **9%**
- Rayonnement et prospective **7%**
- Fonctionnement et frais de collecte **7%**

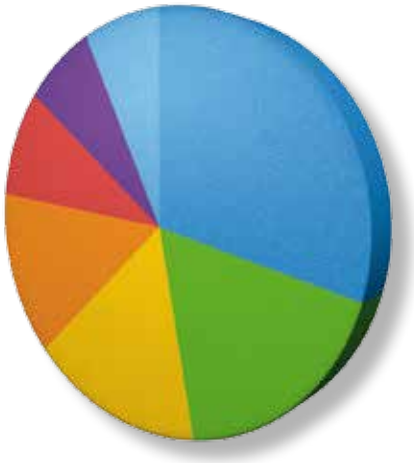

**Ressources :**
plus de 25M€ collectés depuis 2008

**Une équipe à votre écoute et à votre disposition pour vous rencontrer.**

> Pour en savoir plus sur la Fondation Télécom et bénéficier de conseils personnalisés, contactez Delphine Baron :
Tél : 01 45 81 77 84, delphine.baron@fondation-telecom.org

***La Fondation Télécom, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des donations et legs et se tient à votre disposition pour définir avec vous et votre notaire les modalités de votre projet.***

**Pour plus d'informations :** www.fondation-telecom.org

**Pour plus de renseignements,**
**vous pouvez contacter en toute confidentialité**
**Delphine Baron : Responsable du Mécénat**
**01 45 81 77 84**
**Delphine.baron@fondation-telecom.org**


**Fondation Télécom**
46, rue Barrault - 75634 Paris Cedex France
Tél. +33 ( 0)1 45 81 81 74
www.fondation-telecom.org


FONDATION TELECOM

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE


Création : Agence EuroParis - crédit photo couverture : © Tyler Olson - Fotolia